

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 4 MARS 2021
RESULTATS DES VOTES**

L'an deux mille vingt et un et le quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la salle Vercors aux Abrets en Dauphiné (Fitilieu), sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 26 février 2021

Présents : Catherine ANGELIN, Elham AOUN, Bernard BADIN, Joëlle BATTIER, Christelle BAS, Patrick BELMONT, Danielle BISILLON, Patrick BLANDIN, Jean-Paul BONNETAIN, Gilles BOURDIER, Jean-Marc BOUVET, Christophe BROCHARD, Michel CLEYET-MERLE, Raymond COQUET, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Vincent DURAND (avant son départ à 19h29), Isabelle FERROUD, Jean-Michel FERRUIT, Marie-Christine FRACHON, Jean-Charles GALLET, Jacques GARNIER (avant son départ à 20h29), Benjamin GASTALDELLO, Gisèle GAUDET, Max GAUTHIER (avant son départ à 19h32), Philippe GUERIN, Jacqueline GUICHARD, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Philippe LATOUR, Ludovic LEPRETRE, Joëlle MAGAUD, Corinne MAGNIN, Roger MARCEL, Gérard MATHAN, Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Céline REVOL (avant son départ à 20h07), Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, José RODRIGUES (avant son départ à 19h57), Michel SERRANO, Véronique SEYCHELLES (avant son départ à 20h07), Nicolas SOLIER, Géraldine STIVAL, Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE, Jean-Marc WEIBEL.

Excusés/absents : François BOUCLY, Jacques GARNIER (à son départ à 20h29), Max GAUTHIER (à son départ à 19h32), Véronique SEYCHELLES (à son départ à 20h07), Céline REVOL (à son départ à 20h07).

Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET.

Pouvoir : Valérie ARGOUD donne pouvoir à Ludovic LEPRETRE, Vincent DURAND donne pouvoir à Jean Paul PAGET (à son départ à 19h29), Estela GARCIA donne pouvoir à Elham AOUN, Frédéric LELONG donne pouvoir à Christophe BROCHARD, Corinne TIRARD donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO, Fabien RAJON donne pouvoir à Claire DURAND, José RODRIGUES donne pouvoir à Géraldine STIVAL (à son départ à 19h57).

A l'ordre du jour :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Benjamin GASTALDELLO.

PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, la demande de changement dans l'ordre de lecture pour le :

Projet de délibération n°2.11 : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) -fixation des taux d'imposition 2021 présenté avant le projet n°2.1 : Budget Général : vote du Budget Primitif 2021.

1. DIRECTION GENERALE

Stratégie et prospective durable

1.1 (1360-2021-41) Rapport de développement durable (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit d'acter la poursuite en 2021 du travail contenu dans le rapport de développement durable pour le mandat 2017 – 2020 conformément à la précision indiquée dans le rapport d'orientations budgétaires 2021.

1.2 (1361-2021-42) Engagement de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné dans une démarche de Plan Alimentaire Territorial (PAT)

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 2 abstentions)

Philippe GUERIN ne prend pas part au vote.

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit d'approuver l'engagement de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné dans une démarche de Plan Alimentaire Territorial et le principe de candidater à l'appel à projets 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation sur son volet 1, relatif à l'émergence des nouveaux PAT.

1.3 (1362-2021-43) Dispositif Petites Villes de demain (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit d'approuver le programme Petites Villes de demain tel que décrit, sur le territoire des communes de La Tour-du-Pin et de Pont-de-Beauvoisin (Isère et Savoie).

2. RESSOURCES

Finances

2.11 (1363-2021-44) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) -fixation des taux d'imposition 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter les taux de TEOM, pour 2021 tels que présentés dans le scénario 1.

2.1(1364-2021-45) Budget Général : vote du Budget Primitif 2021

Une demande de vote à bulletin secret émane de l'Assemblée (11 voix) mais celle-ci ne recueille pas un tiers des voix des membres présents (18 voix requises).

- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 8 oppositions, 3 abstentions)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter le Budget Primitif 2021 du Budget Général rapporté par le Vice-Président.

2.2 (1365-2021-46) Budget annexe des Actions Economiques : vote du Budget Primitif 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe des Actions Economiques rapporté par le Vice-Président.

2.3 (1366-2021-47) Budget annexe du Service des Eaux : vote du Budget Primitif 2021

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe du Service des Eaux rapporté par le Vice-Président.

2.4 (1367-2021-48) Budget annexe du Service Assainissement : vote du Budget Primitif 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe du Service Assainissement rapporté par le Vice-Président.

2.5 (1368-2021-49) Budget annexe du Service Assainissement Non Collectif : vote du Budget Primitif 2021

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe du Service Assainissement Non Collectif rapporté par le Vice-Président.

2.6 (1369-2021-50) Budget annexe des Aménagements de Zones : vote du Budget Primitif 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe des Aménagements de Zones rapporté par le Vice-Président.

2.7 (1370-2021-51) Budget annexe des Aménagements de la zone de l'Izelette : vote du Budget Primitif 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter le Budget Primitif 2021 du Budget annexe des Aménagements de la zone de l'Izelette rapporté par le Vice-Président.

2.8 (1371-2021-52) Dotation de solidarité communautaire 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de décider de fixer la dotation de solidarité communautaire totale à 615 000 € pour 2021, selon les modalités décidées en 2019 pour en déterminer l'enveloppe, de décider d'appliquer les critères de répartition tels que définis, par reprise de la méthode fixée par délibération du 7 novembre 2019, en intégrant les dispositions du nouvel article L 5211-28-4 du CGCT, d'attribuer le montant par commune en découlant, tel que défini, également.

2.9 (1372-2021-53) Enveloppe Fonds de concours 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de décider de fixer l'enveloppe fonds de concours de 2021, comme mentionné et sur la base des montants plafonds indiqués par commune.

2.10 (1373-2021-54) Fixation des taux d'imposition pour 2021

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de voter les taux d'imposition présentés, pour 2021.

2.11 *Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) -fixation des taux d'imposition 2021*

2.12 (1374-2021-55) Fixation du produit de la taxe GEMAPI

- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit d'approuver la fixation du produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations à 522 458 €, dans les conditions précitées, pour 2021.

Ressources Humaines

Départs de Vincent DURAND (qui donne pouvoir à Jean-Paul PAGET) à 19h29 et de Max GAUTHIER à 19h32 (le quorum est modifié).

2.13 (1375-2021-56) Mise en œuvre du forfait mobilité durable

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit d'approuver la mise en place d'un forfait mobilité durable au bénéfice des agents de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné dans les conditions proposées, à compter du 1^{er} mars 2021, pour un montant forfaitaire annuel de 200 € par agent concerné par le dispositif.

2.14 (1376-2021-57) Modification du tableau des effectifs (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit d' approuver la création des postes permanents suivants à temps complet : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe, technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe et l'adoption du nouveau tableau des effectifs (emplois permanents et emplois non-permanents), comme présenté en pièce jointe de la présente délibération.

Administration générale

2.15 (1377-2021-58) Délégations de pouvoir du Conseil communautaire à la Présidente - pour ajout et complément

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 1 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit de modifier la délégation à la Présidente, et pour la durée de son mandat, des points énumérés.

3. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique (industrie, commerce, artisanat, ZA)

3.1 (1378-2021-59) Versement de subventions aux entreprises de l'économie de proximité - FISAC VDD & Aide AURA TPE

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum des subventions allouées dans le cadre des aides directes aux entreprises de proximité mentionnées.

3.2 (1379-2021-60) Cession d'un terrain ZAC de la Corderie à Saint Clair de la Tour à la société « I WOOD LOVE » (SCI DDMG) (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit de valider la vente de la parcelle AC0244 de 1 094 m² environ de la Zone d'Aménagement Concerté de La Corderie à la société « I WOOD LOVE » (SCI DDMG) ou à toute société ou personne morale s'y substituant pour son compte, pour une activité artisanale, au prix de 38 290 € HT, TVA en sus, et dans les conditions évoquées.

3.3 (1380-2021-61) Approbation de la convention cadre de partenariat 2021 entre la Mission Locale Nord Isère (MLNI), la CAPI, Les Balcons du Dauphiné et Les Vals du Dauphiné et de la convention territoriale entre la Mission Locale Nord Isère et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Thérèse TISSERAND ne prend pas part au vote.

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver la convention cadre de partenariat 2021 entre la Mission Locale Nord Isère, les Communautés de communes Les Vals du Dauphiné, Les Balcons du Dauphiné et la CAPI et la convention territoriale de partenariat 2021 entre la Mission Locale Nord Isère et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

3.4 (1381-2021-62) Convention de financement 2020 avec la Commune de La Tour du Pin pour le poste de Manager de Centre-ville (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver la convention d'objectifs 2020 et le financement du poste et, à hauteur maximale de 14 000 € et jusqu'à 3000 € au titre du budget des actions du développeur pour l'année 2020.

Mobilité

Départ de José RODRIGUES (qui donne pouvoir à Géraldine STIVAL) à 19h57.

3.5 (1382-2021-63) Positionnement de la Communauté de Communes concernant la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » (AOM)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gilles BOURDIER, Vice-président en charge de la mobilité

Il s'agit d'approuver le principe de ne pas prendre la compétence AOM.

Départs de Véronique SEYCHELLES et Céline REVOL à 20h07 (le quorum est modifié).

3.6 (1383-2021-64) Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation d'un itinéraire modes doux reliant la gare de la Tour du Pin à la Zone Industrielle des Vallons

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gilles BOURDIER, Vice-président en charge de la mobilité

Il s'agit d'autoriser le dépôt du dossier de subvention auprès de la Sous-Préfecture de La Tour du Pin, au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public Local (DSIL) pour la réalisation d'un itinéraire modes doux reliant la gare de la Tour du Pin à la Zone Industrielle des Vallons.

Développement durable opérationnel

3.7 (1384-2021-65) Versement d'une subvention à l'association Bourbre Entreprises Environnement pour la promotion des bonnes pratiques des entreprises en matière de Développement Durable

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Bernard BADIN, Vice-président en charge du développement durable opérationnel

Il s'agit d'autoriser à verser la subvention de 500 Euros à l'association Bourbre Entreprise Environnement.

Gestion des déchets, environnement, GEMAPI

3.8 (1385-2021-66) Action d'éducation à l'environnement sur la trame verte et bleue de l'ensemble du bassin de la Bourbre

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver l'action (ANI.31) consistant à sensibiliser le grand public à la trame verte et bleue, d'adopter le plan de financement prévisionnel proposé et de solliciter le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le financement de cette action dans le cadre du contrat vert et bleu.

3.9 (1386-2021-67) Action d'intégration de la trame verte et bleue dans le projet de la ZAC de la Corderie sur le corridor-fuseau F2

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 2 oppositions, 3 abstentions)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver l'action (TRA.17) consistant à intégrer la trame verte et bleue dans le projet de la ZAC de la Corderie sur le corridor-fuseau F2, d'adopter le plan de financement prévisionnel proposé et de solliciter le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le financement de cette action dans le cadre du contrat vert et bleu.

Départ de Jacques GARNIER à 20h29 (le quorum est modifié).

3.10 (1387-2021-68) Adhésion au réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et de l'homme (FREDON) pour l'année 2021

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver l'adhésion à la FREDON pour un montant de 1 000€ pour l'année 2021.

3.11 (1388-2021-69) Convention de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique en Isère (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver la convention de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique en Isère.

3.12 (1389-2021-70) Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2024 avec Lo Parvi (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver la convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2024 avec l'association Lo Parvi.

3.13 (1390-2021-71) Démarche pour la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Prévention de Biotope (APPB) sur les zones humides des marais de Fitialieu

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit de prendre acte de la démarche d'Arrêtés Préfectoraux de Prévention de Biotope sur les zones humides des marais de Fitialieu.

3.14 (1391-2021-72) Convention d'usage pour des parcelles appartenant à la mairie d'Aoste (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit d'approuver la convention de mise à disposition de terrains par la commune d'Aoste à la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

3.15 (1392-2021-73) Acquisitions foncières sur la Commune d'Aoste dans le cadre des mesures compensatoires au PIDA

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI

Il s'agit de valider l'acquisition des parcelles mentionnées au prix de vente de 0,50 € le m².

4. VIE LOCALE

Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention

4.1 (1393-2021-74) PETITE ENFANCE : Versement de la subvention 2020 à Familles Rurales de l'Isère pour l'action de soutien à la parentalité "Grain d'Aile"

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la prévention

Il s'agit d'accepter de verser à Familles Rurales de l'Isère, au titre de l'action LAEP GRAIN D'AILE le montant de 3 200 €, correspondant à la prestation de service du Contrat enfance jeunesse pour l'année 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 20h51